

Conseil-et-nous

Journal municipal



À l'intérieur

Inscription pour la fête de Noël
des enfants, une invitation du



Octobre 2023



Conseil *municipal*

Maire
Jean-Côme Lévesque

Conseiller #4
Serge Imbeault

Conseiller #1
Suzie Lacombe

Conseiller #5
Aubert Turcotte

Conseiller #2
Serge Lévesque

Conseiller #6
Jean-Marc Fournier

Conseiller #3
Lise Pineault

Bureau *municipal*

Nos heures d'ouverture sont:

Lundi au jeudi

10h à 12h et 13h à 15h

Vendredi

Fermé

Si vous avez des questions à poser au conseil municipal, vous pouvez les envoyer par la poste au 8A place de l'Église, G0J 2W0, par courriel stleonlegrand@mrcmatapedia.qc.ca ou les déposer directement au bureau municipal sur les heures d'ouverture.

La prochaine séance du conseil municipal aura lieu au bureau municipal mardi le 10 octobre à 19h30.



Pour nous joindre:



stleonlegrand@mrcmatapedia.qc.ca



418-743-2914



418-743-2014

Jean-Noël Barriault - Direction génér.

jn.barriault@mrcmatapedia.quebec

Poste 2

Annick Lavoie - Administration

stleonlegrand@mrcmatapedia.qc.ca

Poste 1

Charles-Éric Poirier - Loisirs

loisirsest@mrcmatapedia.quebec

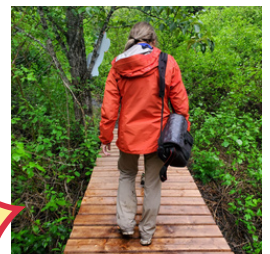
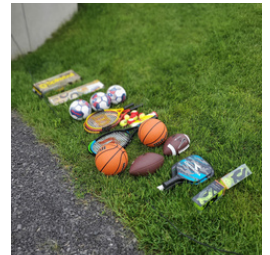
Poste 1655

Quoi faire à *Saint-Léon-le-Grand*

- Patinoire (avec éclairage)
- Terrain de baseball (avec éclairage)
- Terrain de volleyball de plage
- Terrain de soccer
- Anneau de marche (avec éclairage)
- Modules de jeux
- Aire de feux
- Pavillon
- Toilettes

- Table de pingpong
- Table de billard
- Table de pichenottes
- Coin télévision
- Salle d'entraînement à accès libre
- Activités organisées

- Le sentier débute près du garage municipal au 300 rue Plourde. Vous pourrez y gravir la montagne jusqu'au belvédère afin d'y admirer la magnifique vue surélevée du village de Saint-Léon-le-Grand.



Le sentier à été prolongé pour un total de 2.8KM

Bibliothèque *municipale*



BIBLIOTHÈQUE
SAINT-LÉON-LE-GRAND

Heures d'ouverture

Dimanche	Fermé
Lundi	Fermé
Mardi	9h à 11h
Mercredi	Fermé
Jeudi	Fermé
Vendredi	19h à 21h
Samedi	Fermé

Attention nouvelle horaire



241 rue Gendron
Saint-Léon-le-Grand (Québec) G0J 2W0



Téléphone: 418-743-2828 #7942
Courriel: biblio.granleon@crsbp.net

Biblio mobile *Informes-toi!*



Avis public

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA MATAPÉDIA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-LÉON-LE-GRAND

AVIS PUBLIC

Assemblée publique de consultation portant sur deux projets de règlement

AVIS PUBLIC est par les présentes donné aux personnes intéressées de la municipalité de Saint-Léon-le-Grand de ce qui suit :

Lors de sa séance ordinaire du 10 octobre dernier, le conseil municipal a adopté les projets de règlement présentés ci-après. Une assemblée publique de consultation à cet effet aura lieu le 13 novembre prochain, à la salle municipale située au 8-A place de l'Église à Saint-Léon-le-Grand à compter de 19h30.

Le projet de règlement numéro 363-2023 modifiant le règlement des permis et certificats a pour objet d'assujettir la construction d'une rue privée à l'obtention d'un permis de construction et de spécifier la procédure pour l'obtenir.

Le projet de règlement numéro 364-2023 modifiant le règlement de construction a pour objet d'introduire des normes spécifiques à la construction de rues privées.

Ces règlements ne contiennent pas de dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Des copies de ces projets de règlement sont disponibles pour consultation au bureau municipal situé au 8-A place de l'Église à Saint-Léon-le-Grand aux heures ordinaires de bureau.

DONNÉ À SAINT-LÉON-LE-GRAND, CE 2023-10-24

Jean-Noël Barriault, directeur général et greffier-trésorier



Garage

**LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-LÉON-LE-GRAND
VEND UN BÂTIMENT SITUÉ AU 265 RUE PLOURDE.
(EX-GARAGE MUNICIPAL)**

**LES PERSONNES INTÉRESSÉES DOIVENT FAIRE UNE OFFRE AU
BUREAU DE LA MUNICIPALITÉ À L'ADRESSE SUIVANTE :
MUNICIPALITÉ DE SAINT-LÉON-LE-GRAND
8A PLACE DE L'ÉGLISE
SAINT-LÉON-LE-GRAND
GOJ 2W0**

**POUR TOUTE INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE VOUS POUVEZ
CONTACTER LE DIRECTEUR AU 418-743-2914 POSTE 2.**



**Le Père Noël arrive
à Saint-Léon-le-Grand
Oh! Ho! Oh! Ho! Oh! Ho!
Dimanche le 26 novembre
Au Centre des Loisirs Léonais**

Le comité des Loisirs Léonais t'invite dès 14h00 à t'amuser et manger une collation en attendant l'arrivée du Père et de la Mère-Noël à 14h30. Tu auras la chance de prendre une magnifique photo souvenir dans un décor féérique. Chaque enfant de 11 ans et moins inscrit au coût de 5.00\$ recevra un cadeau **SURPRISE**. Apporter votre réponse au Gaz Bar Linda avant le 16 novembre.

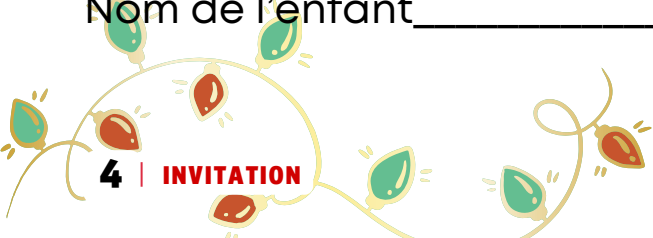


**• Attention !!
Pour les citoyens
de Saint-Léon-le-Grand seulement**



Inscription!

Nom de l'enfant _____	Âge _____
Nom de l'enfant _____	Âge _____
Nom de l'enfant _____	Âge _____
Nom de l'enfant _____	Âge _____



Activités sportives au gymnase de l'école

Le comité de développement de St-Léon, composé de Dave Ouellet, Jean-Paul Lefrancois, Mario Gaudreau, Katy Gonthier, Daisy Turcotte, Mireille Bérubé, Serge Lévesque et Marielle Guay est heureux de vous annoncer que suite à une entente avec la Commission scolaire, qu'il y a pour les adultes, une possibilité d'activités au gymnase de Saint-Léon-le-Grand les lundi, mardi et mercredi de 19h00 à 21h00 si le nombre des intéressés le justifie.

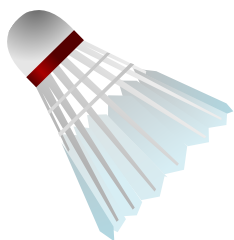
Trois activités sont au programme soient le volleyball, le badminton et le hockey-bottine. On prévoit commencer début novembre jusqu'au 15 décembre 2023. Aucun frais ne sera chargé. On sait déjà que le volleyball sera le mardi et badminton le mercredi. Dépendamment des inscriptions, Il reste à déterminer le jour pour les deux autres activités.

Si vous êtes intéressés par une des 3 activités, svp donner vos noms à Marielle Guay secrétaire-trésorière du comité de développement de St-Léon qui communiquera avec vous

418-743-2121



Bienvenue à tous



BINGO des Résidences Léonaises

Bingo le 19 Novembre à 14h00 au sous-sol de l'église

Bienvenue à tous



Déjeuné de la Fabrique



Le 12 novembre de
8h à 12h au sous-
sol de l'église

12\$ adulte

5\$ de 5 à 10 ans
moins de 5 ans gratuit

Au plaisir

Comité 50 ans et +

Cher membres, conjoints(es), du club des 50 ans et + de St-Léon, nous vous attendons à **la salle du club** le 18 novembre 2023 entre 8h00 et 11h00 pour un petit déjeuner. (contribution volontaire).

Nous profiterons de l'occasion pour renouveler vos cartes de membre pour 2024.

Si possible nous aviser de votre présence au 418-743-5707 (Danielle) ou au 418-743-5441 (Jeanne-D'arc)

Projets à venir... vos idées sont toujours les bienvenues

Bienvenue à tous les membres



Le club des 50 et +

L'importance d'être visible à pied

Avec l'arrivée de l'hiver et de la noirceur qui s'installe, voici un rappel de quelques conseils de prudence lors de vos sorties de marche. Comme piéton, je dois assurer ma sécurité car je suis vulnérable :

- Je porte des vêtements ou des accessoires réfléchissants. Les accessoires réfléchissants sont plus efficaces lorsqu'ils sont portés dans le bas du corps car les phares des voitures éclairent à cet endroit.
- Je marche sur le trottoir. S'il n'y a pas de trottoir, je marche sur l'accotement ou sur le bord de la rue, dans le sens le plus sécuritaire.
- Je traverse aux intersections en respectant la signalisation.



Comme conducteur, je dois faire preuve de prudence à l'égard des piétons :

- J'anticipe la présence de piétons, surtout aux intersections et aux passages pour piétons.
- Je ralentis et respecte une distance de 1 mètre ou 1,5 mètre, selon la limite de vitesse, entre mon véhicule et un piéton qui circule sur la chaussée ou sur l'accotement.
- Je respecte les passages pour piétons : je ralentis et je cède le passage.

Saviez-vous que

Des brassards et des bretelles réfléchissantes sont disponibles gratuitement au bureau municipal. Nous invitons petits et grands à s'en procurer pour s'assurer d'être visibles.


À pied, soyez visible!

Quand vous marchez sous la pluie, sous la neige ou à la noirceur, vous risquez de vous faire heurter par un véhicule parce que les conducteurs vous voient moins bien. La solution? **Soyez visible et prévisible!**

<p>Soyez visible</p> <p>Portez des vêtements voyants ou munis de bandes réfléchissantes. Vous pouvez également ajouter un accessoire réfléchissant, comme un brassard.</p> <p>Et puisque les phares des véhicules éclairent surtout le bas du corps, portez-le aux jambes ou aux chevilles.</p>	<p>Marchez sur le trottoir</p> <p>C'est obligatoire! S'il n'y a pas de trottoir, marchez sur le bord de la chaussée, face à la circulation.</p>	<p>Traversez aux bons endroits</p> <p>Traversez aux intersections ou aux passages pour piétons, en respectant les feux pour piétons ou les feux de circulation.</p>
<p>Les conducteurs s'attendent à vous croiser aux intersections et à vous voir marcher sur les trottoirs ou sur le bord de la chaussée. En étant visible et prévisible, vous serez plus en sécurité.</p>		

Société de l'assurance automobile

Québec



Par Naomi Lejeune, agente de promotion et prévention des saines habitudes de vie, CISSS BSL – Installation de La Matapédia



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

RAMONAGE DE VOTRE CHEMINÉE – PASSEZ UN HIVER EN TOUTE SÉCURITÉ

Amqui, le 17 octobre 2023 — Si le ramonage de votre cheminée n'a pas déjà été fait au printemps, il est le temps de le faire avant le début de la saison froide.

Quand faire le ramonage de la cheminée?

Selon le règlement, il faut inspecter les cheminées, tuyaux de raccordement et conduits de fumée à intervalles d'au plus 12 mois. Par conséquent, nous vous recommandons de faire le ramonage et l'inspection au moins une fois par année. De plus, il est obligatoire de faire ramoner aussi souvent que nécessaire pour éliminer les accumulations dangereuses de dépôts (ex. la crésote et la suie).

Pourquoi ramoner la cheminée?

- Le ramonage contribue à prévenir les intoxications au monoxyde de carbone en permettant une meilleure évacuation de la fumée et des gaz toxiques.
- Le ramonage permet d'éliminer la suie et les dépôts inflammables (crésote) qui se sont accumulés dans la cheminée.
- Le ramonage permet d'optimiser l'efficacité de l'appareil de chauffage au bois et ainsi permettre une économie de combustible.
- Le ramonage permet au professionnel à qui on confie cette tâche de déceler la présence de bris ou de détérioration du système de chauffage et de ses composantes
- Parce que plus de 1 100 feux de cheminée surviennent annuellement au Québec.

N'oubliez pas de vérifier le fonctionnement de votre avertisseur de monoxyde de carbone. Il est recommandé d'en installer un lorsque vous possédez un appareil de chauffage à combustible solide (ex. bois, granules, etc.). Vous pouvez vérifier son fonctionnement en même temps que vous vérifiez vos avertisseurs de fumée!

Pour toute information sur la prévention des incendies, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

Source : Dave Gagné, technicien en prévention des incendies
Service de protection incendie et d'organisation de secours
MRC de La Matapédia
418-629-6156 poste 1153

LA FÊTE DES MOISSONS SOULIGNE L'IMPLICATION DE 28 BÉNÉVOLES MATAPÉDIENS



Félicitation Linda Bérubé et Mathis Thibault
BÉNÉVOLE DE L'ANNÉE pour votre implication dans notre
belle municipalité.

Merci Linda pour ta générosité envers les Léonaises,
Léonais et tous nos petits Léonais qui sont gâtés chaque
année grâce à toi et ton équipe du comité des Loisirs
Léonais BRAVO!!!

Linda travaille fort à la réalisation du CARNAVAL (rallye de
motoneige), la FÊTE NATIONALE, la fête de NOËL des
enfants et bien d'autres

Merci à Mathis pour son implication à la patinoire , lors
des déjeuner de la Fabrique et au Grand Nettoyage du
village son aide à été précieuse BRAVO et bonne
continuation dans tes projets
MERCİ À VOUS DEUX



Développement alimentaire pour la vallée de la Matapédia, Bien manger pour tout le monde,



C'est assisté de Sophie Nicole, co-chargée de ce projet, lundi le 9 octobre 2023 se tenait en après-midi la plantation d'arbres et de plants dans l'espace nourricier de la municipalité, situé derrière le bureau municipal.

Associé et porteur de ce projet, le comité de développement de St-Léon tient à remercier tous les bénévoles qui sont venus porter mains fortes à la plantation des 6 camérisiers, des 4 bleuetiers et d'un pommier (de marque Notland). Leur apport fut très apprécié.

L'an passé, il y a eu plantation également de pommiers, de pruniers, de cassissiers et de framboisiers.

Le comité tient à préciser que tous les fruits produits dans l'espace nourricier sont pour la population Léonaise.

Il y aura cet hiver une formation sur la coupe et l'entretien des arbres fruitiers.

Pour plus d'informations contacter Marielle Guay, secrétaire-trésorière du comité de Développement de St-Léon

Terrains vacants et disponibles pour la vente à St-Léon-le-Grand

Le comité de développement de St-Léon est heureux de vous annoncer que suite à une recherche dans notre municipalité, il y a présentement des terrains vacants et disponibles pour la vente.

Si vous êtes intéressés par l'achat d'un terrain à Saint-Léon-le-Grand, passer au bureau municipal pour recevoir les coordonnées des propriétaires.





Retrouvez toute l'information sur Facebook

